



CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny- Chavannes-près-Renens - Crissier - Ecublens - Prilly - Renens -
Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association
"Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Séance du 17 novembre 2021

Présidence : M. Laurent Clerc

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
"SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

vu le préavis 06/2021 présenté par le Comité de direction,
Où le rapport de la Commission ad hoc,
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

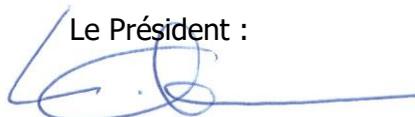
décide

- d'accorder une autorisation générale de plaider au Comité de Direction de l'Association Sécurité dans l'Ouest lausannois, jusqu'au 31 décembre 2026.

Ainsi délibéré en séance le 17 novembre 2021.

Au nom du Conseil intercommunal :

Le Président :


L. Clerc

La Secrétaire :


S. Gosteli